



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°1 DU 25.08.2026 **MANDAT 2024-2028 - SAISON 2026-2027**

PRESIDENT : M. Francis CUNY

PRESENTS : MM. Oualid BELHADI, Pascal DALLA POZZA, Raphaël DELANDHUY, Olivier GOMAS, Yann MEMBRADO, Toufik MEZRICHE et José PEREIRA.

EN VISIO : M. DE FARIA Thomas.

INVITE : M. Tristan FERNANDES (CTA)

Le Président Francis CUNY ouvre la séance à 18h35.

I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

Francis CUNY, nouveau Président de la CDA, reprend le process qui a conduit à sa nomination.

A la suite de la dernière CDA de la saison 2025-20256, Frédéric CASTEL a présenté le 02.07 sa démission au Président du DAF, Philippe PAULET. Le nom de Francis CUNY a été proposé et validé pour lui succéder.

1.2 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°11 de la saison 2025-2026 a été approuvé par messagerie électronique puis publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 24.06 Timéo CHEVALIER, Matthias VINCENOT et Dimitri BOULLERAY font parvenir leur DMA.

Le 24.06 Thomas LEBREC-BOUILLE dépose un RIB pour mise à jour de son dossier. Il remercie la CDA pour la confiance manifestée à son égard en le désignant sur une finale départementale.

Le 26.06 Ghislaine LEMONNIER, assistante juridique-licences arbitres de la ligue de Normandie, demande le transfert du dossier de David MATHURIN. Le nécessaire est fait le 03.08.

Le 26.06 Yacine BOUGTIB, Président de l'AS Chartreux, met en copie la CDA de la demande faite à la Ligue du transfert du dossier administratif d'un jeune arbitre arrivant de la région parisienne, dans l'Aube et désireux de couvrir son club.

Le 25.06 Jonathan CHRETIEN dépose son DMA. Cédric BOUGÉ, collaborateur administratif, lui indique qu'il doit réaliser une échographie cardiaque avant le 30/06/2027.

Le 07.07 Bénédicte SCHERRER, secrétaire du District d'Alsace, demande le transfert du dossier de Nolan LEGERE. Le nécessaire est fait le 05.08.

Le 18.07 Unal ALEMDAR dépose des examens médicaux destinés à compléter son dossier qui reste en attente de la validation médicale.

Le 27.07 Cédric BOUGÉ renseigne François MOREL des examens restant à faire pour voir son dossier médical complet.

Le 27.07 Maxime SYREN sollicite une assistance informatique car il ne peut plus accéder à son portail des officiels. Olivier GOMAS est saisi de sa demande.

Le 13.08 Tom LEROY demande, au regard de son âge, dans quelle catégorie il sera affecté. Il ajoute ne pas pouvoir accéder à son portail des officiels. José PEREIRA répond à ses questions.

Le 14.08 Joël Franck DIKAMA demande si son dossier est bien pris en compte. Il lui est demandé de faire la demande de licence.

Le 16.08 à l'occasion du premier tour de la coupe de France de nombreux dysfonctionnements de la FMI obligent : Oualid BELHADI, Norbert THOUVENIN, Fabien CHOLLIER, Denis DERENNE à rédiger des rapports circonstanciés. Les difficultés sont également rapportées par Jocelyn LAFOND, Président du CTAC, et Didier CATTIAUX, Président de l'AS Droupt St Basle.

Le 17.08 Julien MAIRE demande une confirmation de la bonne réception de son dossier médical.

Le 18.08 Matthieu COTTIAS transmet son dossier médical en version dématérialisée.

Le 20.08 Yann MEMBRADO sollicite l'intervention d'Olivier GOMAS car il ne peut plus accéder à l'application du portail des officiels.

Le 20.08 Alice RAYBAUDI met en copie la CDA de son message à la CRA en lien avec le rassemblement ligue. Elle fait savoir le 22.08 qu'elle risque d'être absente au rassemblement.

Le 22.08 Francis CUNY met la CDA en copie d'une indisponibilité de dernière minute et produit un CM le 25.08.

Le 22.08 Florent BERNARD signale sa présence au rassemblement à la suite d'une déconvenue avec le District de la Nièvre. Francis CUNY lui donne la procédure à suivre pour pouvoir officier dans la Nièvre.

Le 24.08 Maxime DEVISSE demande si une date de rattrapage sera proposée aux absents au rassemblement du 29.08. La date retenue sera communiquée aux arbitres pouvant réaliser le rattrapage.

Le 24.08 Daniel LOUREIRO MOTA signale une difficulté d'accès au portail des officiels. Olivier GOMAS est sollicité pour ce dossier qui est résolu le 25.08.

Le 25.08 Tom LEROY demande si sa licence sera prochainement validée. La demande de licence sera validée après la décision médicale.

Le 25.08 Maxime KREB demande à pouvoir quitter le rassemblement avant la fin pour raison personnelle.

Le 25.08 Vanessa RENAULT demande la procédure à suivre pour reprendre l'arbitrage. Francis CUNY lui expose le process de retour à l'arbitrage.

1/ LIGUE / CRA

Le 24.06 Matthieu LOMBARD, CTRA, annonce à Francis CUNY sa réussite à la formation FIA niveau 2 et informe avoir demandé à la D.A. son diplôme.

Le 06.07 le service informatique de la Ligue signale l'indisponibilité des logiciels de la FFF le 08.07 en raison d'une opération de maintenance. Les logiciels de la FFF sont difficilement accessibles durant le mois de juillet.

Le 10.08 Cyril CHAUMONT, Secrétaire de la CRA, informe que les modifications des lois du jeu seront applicables après le rassemblement ligue du 22.08. Les arbitres officiant sur le premier tour de la CDF sont alertés de cette consigne.

Le 11.08 Matthieu LOMBARD, CTRA, demande aux CDA de lister les arbitres intéressés par une formation / recyclage de formateurs en Arbitrage Niveau 1 qui se déroulera le samedi 26 septembre 2026 à Nancy. Le nom du seul candidat de l'Aube est communiqué le 23.08.

Le 14.08 Yannick DANDRELLE demande expressément de ne plus communiquer aux arbitres de ligue leurs désignations avant leur sortie officielle.

Le 17.08 Vincent MERULLA, Président de la CDA 57, informe des dates de rattrapage du test physique pour les arbitres de ligue. Pour les arbitres de l'Aube, la Marne et les Ardennes ce sera le 21.08 à Saint Martin sur le Pré (51).

Le 20.08 Frédéric BARRAT, Président de la CRA, fait savoir que des ajustements des désignations en compétitions jeunes seront nécessaires lorsque les caméras embarquées seront utilisées par la Ligue.

Le 24.08 Elisabeth BLAISE, service licences de la LGEF, demande aux CDA la liste des référents en arbitrage.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 24.06 Cédric BOUGÉ oriente Ryan ARBAOUI, après la réception de son DMA, vers son club pour faire la demande de licence d'arbitre.

Le 25.06 Cédric BOUGÉ répond à Boaventura DIAS ALVES au sujet de l'achat groupé du livre « **Le Football et ses règles édition 2027** » dont le prix est fixé à 29 euros.

Le 26.06 le DAF réceptionne un colis en provenance de la ligue probablement destiné aux FIA.

Le 29.06 le DAF met à jour le défraiement en retard d'un observateur.

Le 01.07 Cédric BOUGÉ dépose 40 dossiers d'arbitres auprès du médecin du DAF pour validation. Il valide les premières licences le 17.07. Il informe régulièrement de l'avancée de la validation des dossiers médicaux.

Le 03.07 le DAF invite les arbitres ayant officiés le 10.06 à l'occasion des finales des coupes de l'Aube seniors féminines principale et consolante, à la cérémonie de remise des équipements qui aura lieu le 07.07. Francis CUNY assistera à cette cérémonie.

Le 03.07 Tristan FERNANDES (CTA) informe l'ensemble des clubs du DAF de l'ouverture des inscriptions à la prochaine FIA. Le DAF relaie cette information via ses réseaux sociaux. Tristan FERNANDES se met

par ailleurs à la disposition des clubs pour toute action qu'ils souhaiteraient mettre en place en faveur de l'arbitrage.

Le 03.07 Cédric BOUGÉ est interpellé par Jean-Jacques DEMAREZ à la suite de la livraison de médailles effectuée de la part de la FFF « **reconnaissance institutionnelles des arbitres de football** » sans aucun courrier explicatif joint. Après vérification, il s'agit de récompenser les arbitres ayant plus de 30 ans de service. Pour l'Aube,

5 arbitres : Thierry NOBLET, Jean Paul NOBLOT, Michel LHIVERT, David LOBREAU et Abdel HARBOULI, sont concernés et seront invités à l'AG du DAF pour la remise de cette distinction.

Le 06.07 Cédric BOUGÉ alerte Tidiane SOUMARE, sortant de FIA non validé, et son club que le dossier déposé au DAF n'est pas signé.

Le 16.07 Cédric BOUGÉ informe David MATHURIN et le district du Calvados que son dossier médical est validé.

Le 05.08 le DAF communique les calendriers des championnats pour la saison 2026-2027.

2.2 CDA

La CDA reçoit le 28.06 la candidature de Yacine DIFALLAH pour intégrer la commission. Après une mise au vote de la requête, la candidature est transmise au Codir.

La CDA commence l'envoi individuel des classements à partir du 30.06.

La CDA transmet au DAF le 03.07 les classements de la saison 2025-2026 et les affectations pour la saison 2026-2027 puis le 09.07 le listing des observateurs / tuteurs pour la saison 2026-2027 ainsi que la liste des sortants de FIA validés après les observations terrain. L'ensemble devant être validé par le Codir.

Le 02.07 Tristan FERNANDES signale qu'une candidate à la prochaine FIA reporte sa candidature.

Le 06.07 la CDA est informée des dates, sur la saison, d'utilisation de la salle du codir pour des formations d'éducateur.

Le 11.07 l'ensemble des membres de la CDA sont destinataires, à la demande du Codir, du courrier de démission de Frédéric CASTEL de la présidence de la CDA.

Le 13.07 la CDA envoie à l'ensemble des arbitres un document précisant les missions d'un délégué.

Le 27.07 la CDA reçoit une invitation pour assister à l'AG de l'UNAF le 29.08. La CDA remercie l'UNAF pour cette invitation à laquelle elle sera représentée par Francis CUNY, Pascal DALLA POZZA et José PEREIRA.

Le 05.08 Tristan FERNANDES (CTA) transmet à la demande de Frédéric BARRAT, Président de la CRA, le support émis par la FFF, destiné aux Présidents de Ligue et des CDA, relatif aux modifications aux lois du jeu pour la saison 2026-2027. Le nombre de téléchargement autorisé étant dépassé Francis CUNY, nouveau Président de la CDA n'étant pas dans les destinataires, demande et obtient le document utilisable pour le rassemblement.

Le 14.08 Francis CUNY demande un état des lieux des accréditations à Foot 2000. Les 3 désignateurs et le Président de la CDA sont habilités à utiliser ce logiciel.

Le 17.08 la CDA demande confirmation par le Codir des différents documents qui lui ont été proposés. La réponse reçue le 21.08 permet notamment d'informer les sortants de FIA.

Le 19.08 Olivier GOMAS solutionne le souci d'accès au portail des officiels de Joël Franck DIKAMA.

Le 19.08 Tristan FERNANDES (CTA) fait parvenir à l'ensemble des arbitres et arbitres clubs un lien qui permet via une application de participer à un tournoi MPP (pronostic gratuit sur les matchs de ligue 1) entre les arbitres et les membres de CDA.

Informée d'une possible indisponibilité du terrain synthétique de l'ESTAC par son CTA, la CDA prospecte une solution de repli. Le 20.08 Yacine BOUGTIB, Président de l'AS CHARTREUX, valide la demande faite par la CDA d'utiliser les installations de son club à l'occasion du rassemblement de début de saison.

Le 21.08 la CDA obtient confirmation de la validation par le Codir des résultats des FIA, de la liste des observateurs pour cette nouvelle saison, ainsi que la réponse à apporter à une candidature spontanée pour intégrer la CDA.

Le 24.08 la CDA est destinataire d'un courrier de la FFF relatif au port d'équipements médicaux et de shorty strap.

La CDA s'aligne sur la CRA pour le protocole « collants » utilisable du 01/11/26 au 31/03/27 avec un rappel à la loi IV - 4.3 Couleurs.

Le 25.08 la CDA reçoit la troisième édition du rapport statistique trimestriel sur les violences et les incivilités pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

Le 25.08 Matthieu COTTIAS transmet, au nom de la CDSA, les informations à rappeler aux arbitres dans le cadre du rassemblement.

La CDA valide l'organisation du rassemblement. Raphaël DELANDHUY soumet l'idée d'utiliser Evalbox pour les tests de connaissances sous forme de QCM.

La CDA valide l'organigramme et missions de ses membres consultable en annexe de ce PV.

Les dates de CDA pour cette saison sont les suivantes :

15.09; 27.10; 17.11; 15.12; date en janvier à fixer ; 09.02; 23.03; 20.04; 18.05; 15.06.

Afin de fixer la date du rattrapage du test écrit du rassemblement du 29.08, mais aussi afin de fixer la date du rassemblement d'hiver (possiblement 06.02.27) sans oublier la formation des arbitres clubs, la CDA va se rapprocher du DAF pour connaître les disponibilités des installations.

IV / DESIGNATIONS

Au 25.08.2026 nous avons 105 demandes de licence d'arbitres avec 57 arbitres désignables : 30 adultes, 12 jeunes, 15 ligues dont 2 candidats.

4.1 ADULTES

Le 30.06 Cyril THOMASSIN sollicite des renseignements en lien avec le passage à la fonction d'AA. Il signe une indisponibilité de dernière minute le 14.08 pour raison familiale.

Le 15.07 Franck MILESI s'étonne de ne pas pouvoir saisir une indisponibilité. Cela perdurera jusqu'à la validation de sa licence.

Le 01.08 Vincent TEIXEIRA annonce une indisponibilité de 30 jours qui sera prise en compte dès que sa licence sera validée.

Le 06.08 Konan AKESSE demande à pouvoir officier uniquement en U18 afin de pouvoir jouer avec son équipe. La CDA ne peut accéder à sa requête.

Le 07.08 José PEREIRA sollicite le DAF puis les services de la Ligue afin de pouvoir accéder via Foot 2000 à la nouvelle catégorie de R2 féminine centre ouest.

Le 15.08 Mohamed LACHAL produit un CM d'indisponibilité.

4.2 JEUNES

Le 28.07 Tidiane SOUMARE, sortant de FIA non validé, demande comment procéder pour valider sa licence. Il demande le 12,17 et 25.08 comment obtenir le numéro de sa licence.

Le 20.08 Noé HERAUD, sortant de FIA non validé, demande des précisions en lien avec le rassemblement de début de saison.

Le 22.08 le responsable légal du jeune Lyam DORAI SEY fait savoir que son fils ne sera pas présent à sa désignation du 23.08. Il lui est rappelé le process pour poser une indisponibilité. Les désignateurs sont dans l'obligation de palier à cette absence de dernière minute.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Les observations débuteront le 05.09 sur les compétitions jeunes.

V / ETDA

5.1 FORMATION CONTINUE

Le 25.08 Tristan FERNANDES (CTA) informe que la CRA a décidé que les arbitres de ligue qui acceptent d'accompagner les sortants de FIA pourront bénéficier d'une reconnaissance en fin de saison. Pour cela, ils devront assister à une formation dispensée en ligne. Le lien d'inscription à ladite formation est envoyé le 26.08.

Tristan FERNANDES fait un point sur quelques projets qu'il ambitionne de mettre en place.

5.2 POLE ENTRAINEMENT

Toufik espère pouvoir reprendre rapidement.

5.3 FIA

Le 25.08 la CDA est destinataire d'une invitation à un webinaire ayant pour thématique : Préparation de la saison 2026/2027– Déploiement et harmonisation de la Formation Initiale en Arbitrage (FIA) 2.0

La première FIA de la saison aura lieu les 3,10 et 17 octobre avec le module 7 le 24.10.26

5.4 PROMOTIONNELS

A la suite de la démission de Frédéric CASTEL, les arbitres promotionnels seront vus cette saison par Francis CUNY et Oualid BELHADI.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Raphaël DELANDHUY rappelle que l'AG de l'UNAF se déroulera le 29.08 après le rassemblement de début de saison. Il demande si la CDA dispose d'un budget de fonctionnement permettant la mise en place

d'actions dédiées à l'arbitrage durant la saison. Francis CUNY répond que la CDA ne gère pas de budget spécifiquement dédié à son fonctionnement.

Toufik MEZRICHE informe de son absence à la prochaine CDA car il sera en déplacement professionnel. Il regrette que le climat actuel au sein de la commission ne soit pas propice à un travail dans la sérénité et la confiance. Ce sentiment est partagé par un grand nombre des membres de la CDA.

Francis CUNY se dit conscient de la situation et cherche des solutions d'apaisement.

En ce début de saison, la CDA souhaite à l'ensemble de la famille du football aubois et en particulier aux arbitres du DAF une excellente saison.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Francis CUNY, lève la séance à 22H00.

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 15.09.2026 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,

M. Francis CUNY

Le Secrétaire,

M. José PEREIRA

Les décisions de la Commission Départementale de l'Arbitrage peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (http://district-aube.fff.fr) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)
--

ORGANIGRAMME CDA SAISON 2026-2027

